

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 11

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 15

L'an deux mil vingt, le sept juillet à 19 h

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 3 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

PRESENTS : Messieurs Bruno CŒUR, François ESTEBAN, Madame Zohra OGBI, Messieurs Fabrice GERVAIS, Lionel LEMOYNE, Yvan BLANCHARD, Laurent BOULAIN, Jean-Claude MASSON, Mesdames Valérie ELAMBERT, Corinne STRAZZIERI, Monsieur Philippe GASNIER

POUVOIRS : Madame Françoise BORDEAUX BOREL à Monsieur Bruno CŒUR

Monsieur Guy COURSIMAULT à Monsieur Laurent BOULAIN

Madame Lisa LEMOYNE à Monsieur Lionel LEMOYNE

Monsieur Sébastien GIRARD à Madame Corinne STRAZZIERI

Secrétaire de séance : Valérie ELAMBERT

DELIBERATIONS : Toutes approuvées à l'unanimité

- 1) **Désignation de représentants à la Centrale d'Achats Approlys** : sont désignés **Monsieur Bruno CŒUR** en tant que représentant titulaire et **M. François ESTEBAN** en tant que suppléant.
- 2) **Désignation d'un délégué élu au CNAS (Comité National d'Action Sociale)** : **Madame Zohra OGBI** est désignée en tant que représentante titulaire.
- 3) **Commission d'appel d'offres et d'adjudications – Complément de délibération du 12/06/2020** : est désigné **Monsieur BLANCHARD** en tant que membre titulaire et **Monsieur Lionel LEMOYNE** en tant que suppléant
- 4) **Adhésion à la prestation retraite – renouvellement de convention Centre de Gestion** : permet de déléguer au Centre de Gestion la constitution des dossiers retraite des agents.
- 5) **Révision des tarifs Restaurant Scolaire, Garderie, Étude surveillée** : le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs cantine et étude mais d'augmenter ceux de la garderie à hauteur de 5 cts.
Les tarifs appliqués au 1^{er} septembre 2020 seront les suivants :

Cantine : pas d'augmentation les tarifs restent les suivants :

| Quotient | Barème imposition 2019 | Tarif pour 1 repas |
|----------|-----------------------------------|--------------------|
| A | Supérieur à 73 780€ | 4,55 € |
| B | Compris entre 27 520€ et 73 779 € | 4,10 € |
| C | Compris entre 9 965 € et 27 519 € | 3,65 € |
| D | Inférieur à 9964 € | 3,20 € |

Garderie : augmentation de 5 centimes

| GARDERIE | Tarif 01/09/2019 | Tarif 01/09/2020 |
|---------------|------------------|------------------|
| Matin | 2.05 € | 2.10 € |
| Soir 1 heure | 2.05 € | 2.10 € |
| Soir 2 heures | 2.38 € | 2.43 € |

Par ailleurs, une pénalité de 5 € par enfant sera appliquée aux parents venant chercher leur(s) enfant(s) en garderie après l'horaire de fermeture (18 h 30 du lundi au jeudi et 18h le vendredi).

Étude surveillée : pas d'augmentation

| ETUDE | Tarif 01/09/2019 | Tarif 01/09/2020 |
|---------|------------------|------------------|
| Forfait | 2.80 € | 2.80 € |

Une étude sera menée pour que les intervalles de quotient familial soient redéfinis l'année prochaine.

6) Accueil de loisirs – renouvellement de convention avec la mairie de Chécy :

Le montant de la participation sur 2019 était de 3.50 € par journée et de 1.75 € par demi-journée. Le conseil municipal propose que la participation 2020 soit appliquée selon quotient familial, selon la répartition suivante :

| Quotient | Barème imposition 2019 | Participation journée | Participation ½ journée |
|----------|-----------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| A | Supérieur à 73 780€ | 2 € | 1 € |
| B | Compris entre 27 520€ et 73 779 € | 3 € | 1.50 € |
| C | Compris entre 9 965 € et 27 519 € | 5 € | 2 € 50 |
| D | Inférieur à 9964 € | 7 € | 3.50 € |

Une étude sera menée pour que les intervalles de quotient familial soient redéfinis l'année prochaine.

Une autre étude sera également menée sur la fréquentation du centre de loisirs pour revoir les tarifs en 2021.

Les tarifs appliqués après déduction seront les suivants :

| Quotient | Barème imposition 2019 | Tarif journée | Tarif ½ journée |
|----------|-----------------------------------|---------------|-----------------|
| A | Supérieur à 73 780€ | 17.63 € | 10.12 € |
| B | Compris entre 27 520€ et 73 779 € | 16.63 € | 9.62 € |
| C | Compris entre 9 965 € et 27 519 € | 14.63 € | 8.70 € |
| D | Inférieur à 9964 € | 12.63 € | 7.62 € |

7) Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRCO) : Approbation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes – délibération de principe, seules quelques recommandations ont été faites au SIRCO

A aborder dans la réunion SIRCO du 09/07/2020 : quel plan de lutte dans les communes contre le gaspillage alimentaire ?

- 8) **Renouvellement de la commission Communale des impôts directs** : une liste de 24 personnes a été proposée au Directeur Départemental des Finances Publiques qui désignera 6 titulaires et 6 suppléants. Approuvé à l'unanimité

Arrêté de nomination au conseil d'administration du CCAS :

Sont désignées :

- Mme Annie VRAY en qualité de représentante des associations familiales,
- Mme Mireille CHERON en qualité de représentante des associations de personnes âgées et de personnes retraitées,
- Mme Marie-Claude HOUY en qualité de représentante au titre des associations de personnes handicapées du département,
- Mme Jacqueline BASTIDE en qualité de représentante bénévole au titre des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

9) Demandes d'avis et informations commissions :

Commission PLUG :

- Info : Venelle des écoliers, de rue de Meulin à la cantine : ce projet, initié sous le dernier mandat, va être accéléré, pour la sécurité des enfants. Un géomètre interviendra en septembre.
- Info : PLUm : le sujet d'harmonisation des PLU au niveau de la Métropole a repris le 07 juillet
- Info : Cœur de village :
 - Altereo nous a remis différents scénarii d'implantation. Ces scénarios seront prochainement affichés pour consultation pendant l'été, et un ou deux groupes de travail d'habitants travaillera sur la version finale. Ensuite une réunion publique de présentation sera programmée.
 - Les travaux de démolition commenceront sur le dernier trimestre 2020.

Commission sécurité :

- Info : Réunion à Combleux sur la sécurisation des bords de Loire, avec la DDT, la gendarmerie, la Métropole, les pompiers, les représentants communes de Combleux, Chécy et Bou

Commission travaux :

- Info : Travaux rue du bourg :
 - reprise des travaux, avec les enfouissements réseaux
 - étude si possibilité de chaussée filtrante : en cours par Métropole
 - Mise en attente pendant le mois d'août
- Info : Travaux Loire à vélo : remise à niveau voirie levée fin juillet
- Info : Stade : main courante en cours, abris commandés
- Info : Liste des travaux école donnée par les enseignantes
- Info : Un contrat d'été pour seconder l'équipe technique

Commission Affaires scolaires :

- Info : Changement des horaires d'école à la rentrée 2020 : afin de permettre une pause méridienne de deux heures pour planifier deux services de restauration, les nouveaux horaires de l'école seront : 8H30-11H45 et 13H45-16H30. Le fonctionnement en deux services a été testé par les deux classes de grands les deux dernières semaines de classe : le bilan est très positif.
- Info : Dossiers inscription Ecole envoyés aux familles, 80% de retours à ce jour

Commission Affaires sociales :

- Info : Plan canicule : Questionnaires envoyés aux personnes concernées

Commission Agriculture :

- Info : démarrage cycle de rencontres avec les acteurs locaux, les propriétaires, les institutionnels (GABOR – Groupement des Agriculteurs Biologiques de l'Orléanais, SAFER – Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)

. Avis : Signature d'une convention de partenariat avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)

Avis du Conseil Municipal : délibération lors du prochain Conseil, après envoi de la convention à tous

Commission Culture et vie associative :

. Info : Organisation de la Fête à la Binette début septembre :

- les commissions UBOF fonctionnent et avancent
- page Facebook en cours

. Info : Rencontre avec Boudouill'art. Prise en compte de leurs contraintes.

- Quid du lieu de l'activité de l'association en septembre
- Réflexion globale à avoir sur cet espace
- Créations éphémères sur événements : à travailler

10) Informations et questions diverses

Retour sur la séance « **Questions aux élus** » samedi 27/06 entre 10H et 12H, salle des fêtes :

Elus présents : B. Cœur, F. Esteban, Z. Ogbi, G. Coursimault, V. Elambert

Voici les questions et réponses (toutes les réponses ont pu être apportées en temps réel) :

Concernant le chantier Logem rue Saint Marc :

. Pourquoi les travaux continuent le samedi et le midi en semaine ? Quel respect des arrêtés anti-bruit ?

Réponse : un rappel sera fait aux entreprises via Logem.

. Pourquoi le chantier n'est pas signalé en amont et en aval ?

Réponse : la demande a déjà été effectuée auprès de Logem, nous allons insister.

. Est-il prévu un passage à 30 km/h ?

Réponse : oui, un arrêté provisoire sera signé dès que la signalisation sera en place.

. Les trottoirs et les voiries seront-elles imperméables ?

Réponse : la voirie Oui, les trottoirs Non.

. La marque de crue sur la Maison Froger sera-t-elle conservée ?

Réponse : nous y veillerons (post réunion, nous avons eu la confirmation)

Concernant les travaux rue du Bourg :

. Quand reprendront les travaux ?

Réponse : ils ont déjà repris, avec enfouissement des réseaux, à partir de l'intersection rue du Bourg rue du Crochet.

. La rue sera-t-elle fermée ?

Réponse : Oui, la rue sera fermée, sauf pour les riverains, dès début juillet.

Autres :

. Présence d'une plaque de rue arrachée au croisement rue Clos Granger et Petite Levée.

Réponse : commande passée.

. Quel mode de communication sera adoptée par l'équipe municipale ?

Réponse : en cours de réflexion par la commission e-Bou.

. A quand des nouvelles du Plan Communal de Sauvegarde ?

Réponse : suite à la réunion de février, de nouveaux réservistes se sont inscrits, d'anciens ont arrêté. Dès que les conditions sanitaires le permettront, une nouvelle convocation sera adressée aux réservistes.

. Y a-t-il une limite d'âge pour être réserviste ?

Réponse : en cas de crise majeure, il y a différents postes bénévoles, tout le monde peut donc faire partie de la réserve

Peu de personnes se sont déplacées pour cette première séance « **Questions aux élus** ». N'hésitez pas à venir à la prochaine session, **samedi 25 juillet à 10H**, salle des fêtes.

Déclarations d'intérêt : conformément à la charte éthique signée par les élus, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité concernant la gestion des intérêts personnels (document consultable en Mairie).

Commémoration du 14 juillet : rendez vous devant la Mairie à 17H, défilé dans le respect des gestes barrières.

Fin de séance à 21H10

Fait à Bou, le 7 juillet 2020

Le Secrétaire de séance

